

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MIX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

2 2 JAN, 2024



MOTO-CLUB: Belleysan

E-MAIL: mcbelleysan@live.fr

TÉLÉPHONE: 06 35 28 80 78

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Bettinelli Lucas

N° D'ÉPREUVE FFM: 160

DATE: 02/06/2024

LIEU: Marignieu (01300)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	Michel Bernard	Licence :	003604
Président du Jury ou Arbitre* -----	Micollet Sandrine	Licence :	046553
Membre du Jury -----	Comas Christophe	Licence :	007077
Membre du Jury -----	Hugues Dorian	Licence :	222814
Commissaire technique responsable -	Sulpice Christian	Licence :	022644
Responsable du chronométrage -----	chronométrage ligue	Licence :	

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
50 cc	6	8	50 cc	25 euros
65 cc	7	11	65 cc	45 euros
85cc	9	15	85 cc	45 euros
open ligue	15	+	classe 2 3 4	55 euros
veterans	40	+	classe 2 3 4	55 euros

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Bourgeois Jean Baptiste		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Belley	Temps de trajet (en min)	10min

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **terrain des erruts**
Adresse **01300 marignieu**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1730**
Largeur minimum de la piste **6**
Largeur de la grille **40**
Longueur de la ligne droite de départ **92**
Nombre d'OCP* **17**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **45**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : ...
En manche : ...

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **22/01/24**



Association Loi 1901
Motoclub de Belley - 11 Boulevard de Verdun - 01300 BELLEY
SIRET : 431 914 431 00017 - NAF : 9319Z
AFF : FFM 0128
mcbelleyan@live.fr

VISA DE LA LIGUE

DATE: **25 JAN, 2024**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26660 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE :
NUMÉRO :

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Belleysan

DATE: 02/06/24

LIEU: marignieu



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
16h00	19h30	Contrôles administratifs		
16h00	19h30	Contrôles techniques		
06h30	07h15	Contrôles administratifs		
06h30	07h30	Contrôles techniques		
07h45	07h57	Essais Libres	vétérans	12 min
08h02	08h14	Essais Libres	85 cc	12 min
08h19	08h31	Essais Libres	open série 1	12 min
08h36	08h48	Essais Libres	open série 2	12 min
08h53	09h03	Essais Libres	50 cc	10 min
09h08	09h20	Essais Libres	65 cc	12 min
09h25	09h40	Essais Chronométrés	vétérans	15 min
09h45	10h00	Essais Chronométrés	85 cc	15 min
10h05	10h20	Essais Chronométrés	open série 1	15 min
10h25	10h40	Essais Chronométrés	open série 2	15 min
10h45	10h55	Essais Chronométrés	50 cc	10 min
11h00	11h12	Essais Chronométrés	65 cc	12 min
11h17	11h37	Manche 1	vétérans	15 min + 1t
11h42	12h02	Manche 1	85 cc	15 min + 1t
		Repas		
13h15	13h40	Manche 1	open mx1/mx2	20 min + 1t
13h45	14h10	Manche 1	open 125cc/non qualifié	20 min + 1t
14h15	14h28	Manche 1	50 cc	8 min + 1t
14h33	14h50	Manche 1	65 cc	12 min + 1t
14h55	15h15	Manche 2	vétérans	15 min + 1t
15h20	15h40	Manche 2	85 cc	15 min + 1t
		Entracte		

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Belleysan

DATE: 02/06/24

LIEU: marignieu

<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
16h05	16h30	Manche 2 <input type="checkbox"/>	open mx1/mx2	20 min + 1t
16h35	17h00	Manche 2 <input type="checkbox"/>	open 125cc/non qualifié	20 min + 1t
17h05	17h18	Manche 2 <input type="checkbox"/>	50 cc	8 min + 1t
17h23	17h40	Manche 2 <input type="checkbox"/>	65 cc	12 min + 1t
18h00		Remise des Prix <input type="checkbox"/>		